



COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS

☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75

Mail : mairie@vert-en-drouais.fr

Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

AVIS AUX HABITANTS

Les conditions climatiques exceptionnelles de cette année 2026, marquées par des épisodes de canicule et de sécheresse intenses ont entraîné des pertes de production agricole significatives.

Dans le prolongement des mesures en faveur des exploitations agricoles annoncées le 04 septembre par la Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire,

UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL DE DEGREVEMENT D'OFFICE POUR PERTES DE RECOLTES DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES DE L'ANNEE 2026 EST MIS EN ŒUVRE.

La liste des parcelles ayant fait l'objet d'un dégrèvement est consultable en mairie ou sur le site internet : www.vert-en-drouais.fr